



## CHSCT de l'AEFE

6 mai 2021

### Déclaration liminaire de la FSU

Monsieur le Directeur,

Quel triste anniversaire ! Un an après le premier CHSCT qui s'est tenu dans le contexte de la COVID, nous en sommes au même point et même parfois les situations sont bien plus difficiles.

**Concernant les aspects sanitaires, la réalité est très préoccupante** : situation catastrophique en Inde, très inquiétante à Madagascar, au Brésil, en Asie... avec le développement et la diffusion des variants qui engorgent encore plus les systèmes de santé déjà fragiles. **Pour l'Inde**, la FSU vous avait alerté dès le début sur l'urgence de répondre aux personnels mais vous avez décidé de ne pas les laisser quitter le territoire indien. Il a fallu une médiatisation pour qu'un assouplissement soit envisagé. Néanmoins, se cantonner aux personnes vulnérables telles que définies par la France, sans permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent et le peuvent de travailler depuis la France, est **une réponse inadaptée au contexte sanitaire local. Il devient, en Inde comme ailleurs, urgent que l'AEFE, en lien avec sa tutelle, se montre proactive avec pour objectif la sécurité de toutes et tous. En tant qu'employeur, il en va de votre responsabilité envers vos personnels.**

Après plus d'un an de crise, en centrale comme à l'étranger, **les personnels sont encore plus épuisés**, l'angoisse est toujours présente et s'accroît face à la pandémie qui perdure. Dans le réseau, l'enseignement à distance ou hybride, et les allers-retours parfois brutaux entre les différents modes d'enseignement, qui nécessitent une réorganisation individuelle et collective, concourent à cette fatigue voire à la détresse de certains personnels. Alors que **le retour en France** pour se ressourcer aurait été encore plus nécessaire dans le contexte de cette pandémie, dans de trop nombreux cas, les personnels n'ont pu en bénéficier ni l'été dernier, ni pendant les congés intermédiaires. Aussi, **il leur est inconcevable d'envisager de ne pas rentrer pour les congés d'été à venir.** C'est un besoin impératif voire pour certain-e-s vital. Le MEAE et vous-même incitez d'ailleurs les personnels à profiter de cette période pour se faire vacciner en France si cela n'est pas possible localement. **Or, au 6 mai, c'est encore l'incertitude qui prévaut : en l'AEFE n'offre aucune perspective.** La délibération de prise en charge des frais de quarantaine serait à l'étude alors que les personnels doivent s'organiser, maintenant. Comme l'an dernier, localement, des pressions se font à nouveau sentir pour effectuer les quarantaines dans la période des congés, écourtant considérablement leur séjour en France ou dans le lieu de congés de leur choix. Vous avez fait un geste à l'égard des personnels de centrale en reconnaissance de leur engagement et ce n'est que justice. **Il est nécessaire de reconnaître aussi l'engagement des personnels du réseau en mettant en place rapidement des mesures et des directives qui facilitent les congés d'été.**

**Quant à la vaccination, c'est un enjeu majeur pour les personnels mais aussi pour les établissements du réseau.** Il en va de la protection des personnels et de la communauté éducative, de l'ouverture des

établissements, des déplacements et quarantaines en lien avec les annonces des passeports sanitaires. Cette question est centrale à court et long terme. D'urgence, elle devrait être prise à bras le corps par l'AEFE et sa tutelle. **À l'instar de ce que la FSU revendique en France pour les personnels des établissements scolaires, nous demandons que l'ensemble des personnels des établissements français à l'étranger soient prioritaires dans le cadre de la vaccination entreprise par les autorités françaises.**

En dernier lieu, Monsieur le Directeur, nous revenons sur votre courrier concernant **nos désaccords de procédures autour de la situation du Lycée français de Valence**. Nous déplorons d'en être arrivés là et il aurait été possible de l'éviter si les actions entreprises actuellement avaient été prises dès nos alertes de décembre. L'enquête RPS (risques psycho-sociaux) qui n'est plus envisagée, reste selon nous le seul moyen objectif d'évaluer précisément la situation. Nous prenons acte de votre volonté d'améliorer le fonctionnement du CHSCT et de pallier ainsi les insuffisances actuelles. Nous sommes dans l'attente de groupes de travail et la FSU y prendra toute sa place en étant comme toujours force de propositions.

Monsieur le Directeur, les représentants de la FSU contribueront, comme ils l'ont toujours fait, pour que le CHSCT de l'AEFE reste un espace de prise en compte des questions HSCT, en centrale comme dans le réseau, et redevienne le lieu d'un dialogue constructif.

